



Plan de cours

COURS : CANOT-CAMPING

PROGRAMME : Tous les programmes - formation générale commune



DISCIPLINE : 109 Éducation physique - ensemble 2

PONDÉRATION : Théorie : 0 Pratique : 2 Étude personnelle : 1

<u>PROFESSEURS DU COURS-GROUPE</u>	<u>BUREAU</u>	 <u>POSTE</u>	 <u>COURRIEL</u>
Jean-François Collin	AR-2	6791	jean-francois.collin@cegepmontpetit.ca
Renaud Duguay-Lefebvre	AR-2	6711	r.duguay-lefebvre@cegepmontpetit.ca

Périodes de disponibilité aux étudiants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

<u>COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT</u>	<u>BUREAU</u>	 <u>poste</u>	 <u>courriel</u>
Émilie Charbonneau	AR-2	6209	emilie.charbonneau@cegepmontpetit.ca
Vincent Davoli	AR-2	6825	vincent.davoli@cegepmontpetit.ca

1 PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue aux développements des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à l'atteinte des visées, des compétences et des buts ciblés par la formation générale dans la mise en œuvre du programme d'étude collégial.

Les trois ensembles en éducation physique visent le développement d'un mode de vie sain et actif amorcé au secondaire en amenant l'étudiant à prendre les moyens nécessaires pour assurer le maintien ou l'amélioration de sa condition physique tout au long de sa vie. Ces trois ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques des deux premiers soient réinvestis dans le troisième.

Le deuxième ensemble porte sur le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air.

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep/mon-parcours/mon-programme/formation-generale/>

2 COMPÉTENCE(S) DU PORTRAIT DU DIPLÔMÉ

Non applicable

3 COMPÉTENCE(S) MINISTÉRIELLE(S)

4EP1

4 OBJECTIF TERMINAL DE COURS

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de démontrer son amélioration et son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

5 ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Ce cours de trente (30) heures se répartira à raison de deux rencontres préparatoires d'une durée de trois heures chacune, trois jours de stage complets incluant une période d'examen théorique et auxquelles s'additionnera 6 heures de travail personnel hors cours.

À l'aide d'un relevé initial de ses habiletés et attitudes par rapport à une activité physique choisie, l'étudiant devra se fixer des objectifs et identifier des moyens qui lui permettront de développer son efficacité et son aisance dans la pratique de l'activité. Il devra mettre le tout en application en expérimentant une démarche lui permettant d'améliorer ses habiletés motrices, les techniques, les tactiques ou les stratégies liées à l'activité.

6 PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
2. Appliquer les règles inhérentes à la pratique d'une activité physique.
3. Analyser l'amélioration de l'efficacité à exécuter des habiletés motrices, des techniques, des tactiques et/ou des stratégies simples et complexes exigées par l'activité physique pratiquée.
4. Démontrer l'amélioration de l'efficacité à exécuter des habiletés motrices, des techniques, des tactiques et/ou des stratégies simples et complexes exigées par l'activité physique pratiquée.

COURS	NUMÉRO DE L'OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU DE COURS	MODE DE FONCTIONNEMENT : EN PRÉSENTIEL ET LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	RESSOURCES, DOCUMENTS, OUTILS TECHNOLOGIQUES ET LIENS URL	À FAIRE POUR LE PROCHAIN COURS
1	1-2	1- Présentation des modalités de participation au cours. 2- Présentation du plan de cours et QAAP 3- Présentation des techniques de base et des notions de sécurité. 4- Survol de la liste de matériel. 5- Présentation de l'activité préparatoire.	- Présentation power point - Formulaires à remplir - Présentation de vidéos - Discussion en grand groupe	- Plan de cours sur Moodle - Cahier de notes de cours - QAAP - Feuille de reportage	- Sortie préparatoire (reportage) - Proposition de repas - Lecture des notes de cours - Pratique des nœuds de base
2	1-2	1- Récupération du reportage 2- Formation des équipes 3- Retour sur le matériel et l'alimentation 4- Examen théorique	Cours théorique Formation des équipes Fiche à compléter	- Cahier de notes de cours - Fiche individuelle	- Préparation de l'équipement - Préparation de la nourriture

Jour 1	1-2-3	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du matériel et de la nourriture - Organisation du canot - Présentation des notions de sécurité - Progression technique - Identification des besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et expérimentation d'exercices sur la rivière en eau calme • Détection et correction par l'enseignant • Fiche à compléter 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche individuelle - Cahier de notes de cours 	<ul style="list-style-type: none"> - Rangement de l'équipement - Organiser son espace de camping, préparer le repas et gestion des tâches avant le coucher
Jour 2	1-2-3	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des éléments de progression - Première descente de la rivière - Parcours chronométré - Compléter avec le partenaire la fiche bilan 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et expérimentation des manœuvres en eau vive • Morphologie et sécurité • Fiche bilan à compléter 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche individuelle et fiche bilan - Cahier de notes de cours 	<ul style="list-style-type: none"> - Rangement de l'équipement - Organiser son espace de camping, préparer le repas et gestion des tâches avant le coucher
Jour 3	3-4	<ul style="list-style-type: none"> - Empaqueter le matériel personnel - Progression technique à l'aide de la fiche - Deuxième descente de la rivière - Simulation et pratique pour l'examen pratique - Examen pratique des 3 manœuvres - Examen du parcours chronométré 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et expérimentation d'exercices sur la rivière • Parcours examen • Démonstration des manœuvres • Évaluation par l'enseignant 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche individuelle - Cahier de notes de cours 	<ul style="list-style-type: none"> Compléter et remettre la fiche bilan

7 MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Mode d'évaluation et description de l'activité	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date)	Pondération (%)
1- Remise d'un reportage pour donner suite à la sortie préparatoire.	En eau calme, pendant la saison estival	1-2	Document de reportage à compléter	Cours 2	10%
2- Relevé initial et objectif des techniques et des manœuvres.	Seul, en équipe en fin de journée au camping	1-3	Fiche individuelle	Toute la durée du stage	10%
3- Démontrer des attitudes et des comportements sécuritaires tout au long du stage.	Seul, en équipe au camping et sur la rivière	2	Fiche individuelle	Toute la durée du stage	15%
4- Évaluation théorique des connaissances nécessaires à la préparation d'une sortie sécuritaire de canot camping.	Seul, examen écrit au cégep En Équipe de canot, au camping	2	Examen Fiche à compléter	Cours 2 Fin jour 2	15% 5%
5- Démontrer des gains d'efficacité sur les habiletés technique et sur un parcours.	En équipe de canot, sur la rivière	3	Exécution des manœuvres Parcours examen chrono	Toute la durée du stage Jour 3	10 % 5%
6- Démontrer les acquisitions techniques lors d'une descente sur un parcours déterminé	En équipe de canot, sur la rivière	3-4	Fiche technique	Jour 3	30%
TOTAL					100 %

8 MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Documentation obligatoire : Notes de cours et vidéo (documents distribués par MIO)

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- **Tenue vestimentaire :**

Une liste détaillée du matériel personnel à apporter sera remise à la première rencontre. La nourriture sera considérée dans les projets d'alimentation individuelle et sera la responsabilité de tous et chacun.

Tout étudiant (ou groupe d'étudiants) est tenu de rembourser le matériel prêté qui aurait été perdu ou endommagé.

9 BIBLIOGRAPHIE

Dumais, Odile. *La gastronomie en plein air*. Montréal : Les Éditions Québec Amérique, 1999, 234 p.

Bechdel, Les et Ray Slim. *River Rescue*. Boston Massachusetts : Appalachian Mountain Club, 1995, 238 p.

Deschênes, Martin, Marc Gilbert et Jeff Thuot. *Classe IV*. Les Éditions du bivouac, 1989, 168 p.

Mason, Bill. *L'aviron qui nous mène*. Les Éditions Marcel Broquet, 1980, 200 p.

10 CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIÉA 5.2.5.1).

Toute absence non motivée pour des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Des pièces justificatives peuvent être exigées. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant (PIÉA 6.2.5.1).

Dans le cas d'une évaluation sommative en ligne, votre carte d'étudiant et une caméra ouverte pourrait être exigé pour avoir accès à l'évaluation.

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

Pour tout travail remis en retard, la pénalité sera de 10 % de la valeur de celui-ci par jour de retard, jusqu'à concurrence de 7 jours après lesquels la note de zéro sera attribuée.

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : [http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentacion-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/](http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/).

5. Plagiat

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative de collaboration à une telle action entraînent la note « 0 » (zéro) pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études (PIÉA, 5.6.1).

6. Révision de notes

L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note en cours de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 5.6.2 de la PIÉA.

7. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département. Article 5.3.1 de la PIEA : « La maîtrise de la langue des étudiants est évaluée dans tous les cours où le français est la langue d'enseignement. » Au regard de l'importance d'une bonne maîtrise du français, nous vous invitons à consulter le site du Cégep Le français s'affiche (www.cegepmontpetit.ca/lefrançais-saffiche).

Les **pénalités départementales** concernant le non-respect de la qualité de la langue française :

La correction sera négative. Les points alloués au français seront retirés du total (100% - 10%). L'étudiant n'a pas la possibilité de corriger ses fautes pour récupérer ses points perdus pour la qualité de la langue française.

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep/mes-ressources/soutien-aux-apprentissages/centre-de-services-adaptes/>

11 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Il est demandé à l'étudiant de s'impliquer activement dans la démarche du cours en donnant à sa participation une allure dynamique et enthousiaste. L'étudiant doit établir une communication positive et respectueuse avec la professeure et les autres participants de son groupe, à défaut de quoi, il lui sera demandé de changer son langage ou son comportement sinon il devra quitter le cours. La professeure peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui ne dispose pas de la tenue adéquate ou du matériel requis tel qu'indiqué au plan de cours. Un étudiant invité par sa professeure à quitter le local doit récupérer ses effets et sortir tout de suite.

Coût : 193 \$ coût de base pour le transport, l'encadrement, le camping et l'accès au site

(Facturation par Omnivox après le 1er cours)

La date limite de paiement est le 15 mai 2023 via omnivox

Tenue vestimentaire obligatoire :

Chandail long ou à manches courtes (pas de camisole), shorts, bermudas ou pantalon de survêtement, sous-vêtement de soutien, chaussettes, chaussures de gymnase avec lacets (attachés et visibles), casquette fortement recommandée, bijoux interdits.

Note : Pas de **jeans**, ni de **robe**. Vêtements amples et confortables pour le camping, de préférence de couleur pâle pour contrer les moustiques

Précisions sur l'engagement de l'étudiant dans l'activité d'apprentissage :

L'étudiant est ponctuel. Il se présente un peu à l'avance, en tenue adéquate et avec le matériel exigé.

Il applique les règles du savoir-vivre dans ses rapports avec les autres.

Il contribue au déroulement sécuritaire de l'activité.

Il contribue à la mise en place d'une ambiance de travail efficace, sérieuse, détendue et agréable.

Il applique les consignes relatives à l'exécution des tests et des exercices de façon rigoureuse.

Il enregistre méthodiquement les observations demandées sur les fiches

Il rencontre son professeur dans les périodes de disponibilité indiquées pour toute question ayant rapport avec le cours.

Un comportement démontrant un niveau **d'engagement inacceptable** (pour sa sécurité et celles des autres) ou **insuffisant** (au niveau participation) pourra être une **cause de renvoi du cours**. Un **échec** sera alors mentionné au bulletin de l'étudiant. Le contexte même du cours et les objectifs poursuivis nécessitent un engagement certain de la part de tous les étudiants.

Note : L'étudiant pris à **consommer** ou en état de **consommation d'alcool** et/ou de **drogue** fera l'objet d'un **renvoi immédiat** du cours et la note de zéro lui sera attribuée. De plus l'usage du **tabac** est **prohibé** en tout temps durant les heures de cours (Même durant les transports). L'utilisation optimale du temps disponible est de mise, c'est-à-dire vous devez être **ponctuel et actif** à toutes les activités.

12 RÈGLES DÉPARTEMENTALES

1. La présence au cours est obligatoire.

Toute absence est portée au dossier de l'étudiant. Comme le stipule l'article 5.3.4 de la PIEA, la présence au cours est une preuve d'engagement de l'étudiant dans ses études. L'étudiant ne peut pas cumuler plus de **15% d'absence (4 heures)**, dépassé ce seuil d'absence, l'étudiant est exclu du cours. **La présence au cours ne peut être comptabilisée si l'étudiant est présent mais n'est pas en mesure de participer activement au cours**. En cas de raison grave; (décès, maladie, cas de force majeure) le professeur favorise le rattrapage quand cela est possible.

2. Rattrapage

L'absence est effacée du dossier de l'étudiant lorsque celui-ci reprend un cours manqué selon les conditions et les modalités précisées par le professeur.

3. Retard

Les retards s'accumulent avec les heures d'absence. Un retard est comptabilisé comme **une heure d'absence**. Le professeur se réserve le droit de refuser l'accès au cours. Un retard est comptabilisé dès le début de la période si l'étudiant n'est pas présent.

4. Départs hâtifs

L'étudiant doit assister au cours jusqu'à la fin pour que sa présence soit enregistrée.

13 POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

14 LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées. Pour plus d'information, veuillez consulter <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep/mes-ressources/soutien-aux-apprentissages/centre-de-services-adaptes/>.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par Mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesadaptes@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

15 ANNEXE

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

Grille de correction du français

Excellent	- Les idées sont claires. Le propos est cohérent. - Très bon emploi du vocabulaire relié à la discipline. - En général, respect du code orthographique et grammatical (peu ou pas de fautes).	10/10
Moyen	- Les idées sont relativement claires. Le propos est généralement cohérent. - La plupart du temps, le choix du vocabulaire relié à la discipline est judicieux. - Le texte comporte un certain nombre de fautes de grammaire ou d'orthographe.	6/10
Faible	- Le texte est difficile à comprendre; le contenu en est affecté. - Mauvais emploi du vocabulaire relié à la discipline. - Le texte présente trop de fautes de grammaire ou d'orthographe.	0/10

* Cette grille d'évaluation a été créée avec la collaboration de M. Jean-Sébastien Ménard, enseignant de littérature.

Pour avoir un aperçu de l'ensemble des ressources et services disponibles, vous êtes invités à consulter le site web <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/>.

Politique de remboursement pour les cours intensifs de plein air :

- L'élève sera intégralement remboursé si celui-ci annule son inscription **au plus tard une semaine après la première réunion de ce cours.**
- Pour obtenir un remboursement, l'élève doit compléter la procédure d'annulation auprès de son A.P.I. et obtenir une autorisation de remboursement au local AR-1-1 (Centre sportif) pour le campus Longueuil et au C-170 pour l'ENA.

Aucun remboursement ne sera effectué pour les annulations faites après le 15 mai 2023.

Situations donnant droit à un remboursement complet du collège

1. Le Collège annule le cours.
 2. L'étudiant n'est pas admis ou réadmis au Collège.
- N.B. : L'élève qui s'inscrit sur la liste des personnes en attente d'une place, paiera 100 % du montant seulement lorsque le Collège lui confirmera une place.